

FICHE TARIFAIRE

Tarifs en vigueur au : 01/07/2025

La Résidence Les Jasmins est habilitée partiellement à l'aide sociale, la réactualisation de ces tarifs hébergement est fixée par arrêtee du Président du Conseil Départemental.

Pour les autres places, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants		
Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans		
	Hébergement permanent	Hébergement temporaire
Chambre individuelle	96,00 €	96,00 €
Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée		
	Résidents +60 ans	Résidents -60 ans
Chambre individuelle	76,01 €	95,28 €
Forfait hospitalier <i>déduit en cas d'absence et sous conditions</i>	20,00 €	Dépôt de garantie versé à l'admission
		2 922 €
		Caution médaillon système d'appel malade <i>(sur indication médicale)</i>
		100 €

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur	
Tarif unité téléphonique	0,18 €

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur	
Coiffeur - Pédicure : Esthéticienne	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement, les tarifs sont affichés dans l'établissement.
Restauration Tiers : <i>(invité, personne extérieure à l'établissement)</i>	Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration

Prestations d'entretien de l'autonomie / Tarifs DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) au 01/07/2025		
	Hébergement permanent	Hébergement temporaire
Participation forfaitaire aux frais d'entretien de l'autonomie	6,10 € / jour	GIR 1 - 2
		22,65 € / jour
		GIR 3 - 4
		14,37 € / jour
		GIR 5 - 6
		6,10 € / jour